

## COLLOQUE UCAPE : Octobre 2005 : LA MOBILITE EN EUROPE

### INTERVENANT : Madame DELOR : Directrice du Lycée PERRIMOND : MARSEILLE

Madame DELOR , absente, est excusée ; Mme BERENGER, professeur au lycée Perrimond et membre du CA de l'UCAPE prend la parole à sa place.

#### I. LE BTS : Modèle de diplôme atypique en Europe

Diplôme : BAC + 2, ce diplôme , spécificité française, sans réelle équivalence en Europe, permet aux étudiants français d'accéder à la reconnaissance professionnelle d'agent de maîtrise.

Le BTS se heurte à la réforme européenne : **L.M.D.** applicable dès cette année en Europe, ce qui a comme objectif la reconnaissance d'un premier diplôme de premier cycle : licence en trois ans et la reconnaissance professionnelles de Cadre .

Deux solutions pour l'état français :

A/ la suppression du BTS remplacé par la licence professionnelle

B/ la modification du diplôme avec un référentiel sur 3 ans dont un nombre de semaines de stages beaucoup plus conséquent ; 12 actuellement en BTS Tertiaires.

Une troisième possibilité aujourd'hui est en train de se mettre en place, encouragée localement par les inspections rectoriales, les collectivités locales : (bassins d'emploi ) : **la validation des acquis** soit la reconnaissance de la licence professionnelle et donc la possibilité de passer de statut d'agent de maîtrise à celui de cadre après obtention du BTS et ( x ) années d'activité en entreprise dans le même secteur de formation .

D'autres possibilités peuvent être aussi proposées aux étudiants : c'est le :

### **PROJET PEDAGOGIQUE PERRIMOND**

que nous allons vous exposer ici ;

#### II. A/ LE LYCEE PERRIMOND :

Lycée supérieur technique, notre position en région PACA est atypique puisque nous ne proposons aux étudiants que des formations BTS Tertiaires :

400 étudiants ; 8 BTS en formation initiale ; 2 BTS en formation alternance

Que faire donc après le BTS ?

80 % de nos étudiants poursuivent leurs études.

Ceux qui rentrent dans la vie active ont souvent été recrutés pendant leurs stages.

Ceux qui continuent leurs études :

Nombre d'entre eux intègrent l'université sur dossier en 2<sup>o</sup> ou 3<sup>o</sup> année :

en Sciences ECO ; AES. Licence Pro. Prépa Ecoles de commerce;

Formation BAC + 3 : SUP DE CO ; Logistique ; Immobilier ; Assurances...

## B / LE PROJET :

La mise en place dès 2004 des DEES (validés par la FEDE ) offre cette année 4 formations :

- Le DEESCOM (communication des entreprises)
- Le DEES (assistant de direction)
- Le DEES (tourisme)
- Le DEES (journalisme)

La formation (hors contrat ) propose 9 mois de formation en alternance : entreprise et cours et développe dans leur spécificité les domaines de compétence.

## C/ L' OBJECTIF :

Permettre aux étudiants par ces formations l'accès direct à la réforme européenne : **LMD**. En effet les DEES, formations BAC + 3 répondent aux exigences des crédits européens : Soit : 20 ECTS exigibles par trimestre et par année universitaire et un total de : 180 pour valider la première étape du LMD : la licence.

La nouveauté est que les ECTS sont à la fois pris en charge en BTS mais aussi en DEES et permettent donc aux étudiants d'accéder au niveau : Licence Professionnelle.

Cependant l'ambiguïté (ou exception française ) demeure ; en effet si la reconnaissance de la validation est avérée , la reconnaissance universitaire française ne l'est pas aussi facilement : l'accès au Programme ERASMUS ( LEONARDO ) : 12 semaines de stage n'est pas permis en DEES ;

En revanche les BTS peuvent dès 2006 accéder au programme LEONARDO grâce à l'acceptation de l'inspection pour modifier la planification des stages répartis non plus dès lors sur 2 ans , mais sur une période continue de 12 semaines avec un aménagement du calendrier scolaire en interne ( équipe pédagogique )

## D / LA DIMENSION EUROPEENNE

Ainsi six axes européens sont clairement définis par :

### LE PROJET PEDAGOGIQUE EUROPEEN

- 1) La validation des acquis dans le cadre de la réforme : LMD
- 2) L'accessibilité aux programmes ERASMUS LEONARDO :  
Stages en entreprise de 12 semaines dans un pays européen
- 3) Le DECLA (Diplôme Européen de Compétences de la Langue des Affaires )  
proposé par l'UCAPE partenaire depuis 1993 : OING auprès du conseil de l'Europe  
valeur ajoutée sur le CV des étudiants en BTS et en DEES
- 4) Le TOIC : évaluation internationale des acquis en langue anglaise  
valeur ajoutée sur le CV des étudiants en BTS et en DEES ;
- 5) L'information en interne de tous les étudiants par la mise en place de :  
Journées Européennes.
- 6) Voyages européens proposés aux étudiants afin d'approfondir la transversalité  
culturelle et du monde de l'entreprise .